

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

– Audition, ouverte à la presse, de M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur les derniers développements concernant la situation au Moyen-Orient et en Iran.....2

Mardi

24 mars 2026

Séance de 16 heures 20

Compte rendu n° 47

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

Présidence
de M. Bruno Fuchs,
Président



La commission procède à l'audition, ouverte à la presse, de M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur la situation au Moyen-Orient et en Iran.

La séance est ouverte à 16 h 35.

Présidence de M. Bruno Fuchs, président.

M. le président Bruno Fuchs. Monsieur le ministre, nous vous accueillons aujourd'hui dans un contexte international particulièrement inquiétant. Votre audition porte en effet sur les derniers développements de la situation aux Proche et Moyen-Orient, notamment en Iran, à la suite du déclenchement des opérations américano-israéliennes le 28 février dernier, ainsi qu'au Liban, où vous vous êtes rendu les 19 et 20 mars. Nous écouterons donc avec beaucoup d'attention les éléments que vous nous communiquerez sur votre déplacement.

Étant donné que vous devez participer à 17 heures 30 à un conseil de défense et de sécurité nationale convoqué à l'Élysée, cette audition se déroulera selon un format très court. Il nous a toutefois paru indispensable de la maintenir car nous n'avons pas pu traiter de cette question jusqu'à présent, au sein de notre Assemblée, en raison des élections municipales, qui ont imposé une interruption des travaux parlementaires de trois semaines.

Avant de vous laisser la parole, je veux saluer le courage de nos soldats et honorer la mémoire de l'adjudant-chef – promu au grade de major à titre posthume – Arnaud Frion, tombé au Kurdistan irakien, victime d'un ciblage par drone.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Comme vous l'avez dit, le 28 février 2026, les États-Unis d'Amérique et Israël ont lancé des opérations militaires coordonnées contre l'Iran, sans but précisément défini et en dehors du droit international. Ces frappes ont ciblé le commandement politique et militaire iranien, éliminant le guide suprême Ali Khamenei, plusieurs de ses proches conseillers, le chef d'état-major des forces armées, le commandant en chef des gardiens de la révolution, le ministre de la défense et le chef du renseignement. Les frappes ont également ciblé des installations militaires et de sécurité, notamment les systèmes de défense antiaérienne iraniens, le siège et plusieurs bases du corps des gardiens de la révolution, le ministère du renseignement et des capacités balistiques, ainsi que des casernes et des commissariats de police. Les frappes ont aussi ciblé des infrastructures civiles et les installations du programme nucléaire iranien.

La République islamique d'Iran porte la responsabilité première de cette situation. C'est elle qui a développé un programme nucléaire dangereux ainsi que des capacités balistiques inédites, qui a armé et financé des groupes terroristes dans les pays voisins – le Hezbollah au Liban, les Houthis au Yémen et les milices chiites en Irak –, qui a soutenu le Hamas et affirmé son objectif de détruire l'État d'Israël, et qui, en janvier 2026, a donné l'ordre de tirer sur son propre peuple, réprimant dans le sang et avec une violence et une cruauté inédites une révolte populaire et pacifique.

Depuis le 7 octobre 2023, le niveau de conflictualité entre Israël et l'Iran n'a cessé de s'élever. Plusieurs épisodes de confrontation militaire directe ont eu lieu – en avril et en octobre 2024, puis en juin 2025 avec la guerre des douze jours. C'est dans ce contexte et faute d'avoir pu aboutir à un accord sur le nucléaire iranien que s'inscrit la conflagration en cours.

En réaction aux frappes américaines et israéliennes, l'Iran a lancé, dès le 28 février, une série de représailles. Contre Israël d'abord, avec des salves de missiles et de drones visant l'ensemble du territoire et qui ont causé de nombreux dégâts humains et matériels, dont une vingtaine de morts civils et plus de 5 000 blessés à ce jour. Contre les États-Unis ensuite, avec des frappes visant les bases militaires et les emprises diplomatiques américaines dans les pays du Golfe et en Irak, qui ont conduit au décès de six soldats américains. Contre les pays de la région enfin, avec la multiplication des frappes contre des installations énergétiques de l'Arabie saoudite, du Qatar, des Émirats arabes unis et du Koweït. La République islamique d'Iran mobilise aussi les groupes armés qui lui sont affidés en Irak pour mener des attaques contre des positions américaines et kurdes irakiennes.

Hélas, nos forces déployées au Kurdistan d'Irak ont également été touchées. Permettez-moi de rendre hommage à mon tour au major Arnaud Frion du 7^e bataillon de chasseurs alpins de Varces, mort pour la France lors d'une attaque dans la région d'Erbil le 13 mars. À nos militaires blessés, je souhaite un prompt rétablissement et je redis que la France se tient à leurs côtés avec leurs proches.

J'ajoute qu'un État membre de l'Union européenne, Chypre, a été ciblé par une attaque de drone Shahed dans la nuit du 1^{er} au 2 mars sur la base britannique d'Akrotiri, causant des dégâts matériels mineurs.

Enfin, la République islamique d'Iran bloque également le détroit d'Ormuz. Vingt et un navires commerciaux auraient été ciblés depuis le début du conflit, dont dix pétroliers. Cette situation de blocage *de facto* du détroit d'Ormuz a fait sensiblement monter les cours du pétrole brut, qui a dépassé un temps les 115 dollars le baril. Le cours du gaz est également en forte hausse, avec des exportations en provenance du Qatar qui restent bloquées. L'augmentation des prix de l'énergie touche directement des secteurs essentiels : la pêche, le transport et l'agriculture. C'est pourquoi, comme l'a indiqué le premier ministre, le gouvernement travaille avec les acteurs économiques pour soutenir nos entreprises et nos emplois.

J'en viens au Liban, qui connaît une dramatique escalade provoquée par la décision irresponsable et inadmissible du Hezbollah, que nous avons condamnée avec la plus grande fermeté, de se joindre aux attaques iraniennes contre Israël. Le Hezbollah a choisi de faire primer le soutien au régime de Téhéran sur la stabilité et la sécurité du Liban, entraînant ce pays dans une guerre dont ne voulaient ni ses autorités, ni sa population. Israël a répliqué à ces attaques depuis plusieurs semaines maintenant, aggravant une situation qui était déjà extrêmement fragile, puisque le Liban commençait à peine à se remettre de la guerre qui l'avait propulsé au bord du gouffre à l'automne 2024.

Je me suis rendu à Beyrouth le 19 mars pour marquer le soutien et la solidarité de la France aux populations civiles, premières victimes d'un conflit qui a déjà fait plus de 1 000 morts et 1 million de déplacés. À Beyrouth, après avoir livré la semaine dernière 60 tonnes de fret humanitaire, j'ai annoncé le doublement de notre aide avec une contribution s'élevant à 17 millions d'euros pour soutenir les efforts du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et de la Croix-Rouge, qui œuvrent sans relâche pour protéger les populations civiles et appuyer les hôpitaux et les efforts d'organisations non gouvernementales (ONG) françaises et libanaises engagées dans l'appui aux déplacés.

J'ai également salué les décisions courageuses des autorités libanaises déclarant illégales les actions armées du Hezbollah, exigeant l'arrêt de ses opérations et la remise de ses

armes, qui doivent être pleinement mises en œuvre. Face à des attaques qui éprouvent durement la population civile israélienne, notamment au Nord du pays, contrainte de se réfugier plusieurs fois par jour dans des abris, Israël a le droit de se défendre. Mais, comme je l'ai dit à mon homologue Gideon Saar, ministre des affaires étrangères, le 20 mars à Jérusalem, les populations et les infrastructures civiles doivent être absolument préservées de ces opérations, qui doivent être conformes au droit international et au droit international humanitaire. Je lui ai également exprimé notre forte préoccupation quant à une opération terrestre de grande ampleur, aux conséquences humanitaires lourdes et aux effets stratégiques très incertains.

Pour sortir de la guerre, il faudra tôt ou tard négocier un accord, comme nous l'avons fait, avec nos partenaires américains, pour mettre fin au précédent conflit entre Israël et le Hezbollah en novembre 2024. L'Exécutif libanais a marqué son ouverture, inédite, à des discussions directes et au plus haut niveau avec Israël. C'est une opportunité historique, que j'ai appelé mes interlocuteurs israéliens à saisir, de pouvoir enclencher des discussions en vue d'un règlement durable qui doit marquer l'affermissement de la souveraineté libanaise, notamment du monopole des armes par l'État, qui doit seul protéger l'ensemble des communautés au Liban. La définition d'un nouveau cadre pour les relations libano-israéliennes permettra de mettre un terme à l'état de guerre entre les deux pays, de délimiter une fois pour toutes les frontières terrestres et de tracer un chemin vers la paix et la sécurité partagée pour les deux pays. Lors de mon déplacement la semaine dernière au Liban et en Israël, j'ai rappelé à tous mes interlocuteurs la disponibilité de la France pour faciliter, en lien avec les États-Unis, de telles discussions.

Face à l'embrasement dans la région, la position de la France est claire depuis le premier jour.

La première priorité est la sécurité des 400 000 Français résidant ou de passage dans la zone. Nous avons mis en place un dispositif d'urgence avec une cellule téléphonique qui a compté jusqu'à cinquante répondants joignables 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, et qui a complété les cellules de crise dans nos ambassades et consulats également pleinement mobilisés. La très grande majorité des ressortissants français les plus vulnérables sont partis par des vols affrétés ou commerciaux. Une vingtaine de vols ont été affrétés par nos soins depuis le début de la guerre au profit de plus de 2 000 ressortissants français et étrangers parmi les plus vulnérables. Par ailleurs, nos deux ressortissants, Jacques Paris et Cécile Kohler, se trouvent toujours en sécurité dans l'enceinte de l'ambassade de France à Téhéran et nous exigeons leur libération définitive et leur retour en France immédiats.

Notre deuxième priorité est le soutien à nos partenaires frappés par le régime iranien de façon totalement injustifiable. Ils trouvent aujourd'hui en la France le partenaire le plus fiable et le plus solidaire. La mobilisation de nos moyens sur place, l'envoi de matériel supplémentaire et le déploiement de nos capacités militaires en position défensive ont été très largement salués par les autorités, les médias et les réseaux sociaux dans toute la région. Nous soutenons également notre partenaire chypriote, qui, comme je l'ai dit, a été ciblé. Nous avons envoyé une frégate française, le *Languedoc*, et des moyens de défense antiaérienne supplémentaires pour soutenir ce pays avec lequel nous avons un partenariat stratégique. Le président de la République s'est rendu le 9 mars sur place avec le premier ministre grec pour marquer la solidarité de la France. Il s'est également rendu à bord du *Charles de Gaulle*, positionné en Méditerranée orientale.

La troisième priorité est le rétablissement de la liberté de circulation dans le détroit d'Ormuz, où transite 20 % du pétrole et du gaz mondial et dont la fermeture est porteuse de risques majeurs pour l'économie mondiale. Nous travaillons à concevoir une mission internationale défensive pour sécuriser le trafic maritime, comme nous l'avons fait en mer Rouge avec l'opération européenne *Aspides*. Des dirigeants européens et asiatiques ont marqué une intention similaire. Le président de la République a également proposé un moratoire contre les frappes ciblant les infrastructures civiles, qu'elles soient liées à l'eau ou à l'énergie, qui a suscité l'approbation du président américain et d'un certain nombre de dirigeants européens.

Notre quatrième priorité est la stabilité régionale et internationale, notamment pour le Liban, dont j'ai parlé tout à l'heure. Le programme nucléaire du régime iranien, son programme balistique et son soutien à des groupes terroristes armés dans toute la région constituent de longue date un ensemble de défis et de menaces pour la région et pour nous-mêmes. Le régime iranien doit donc se résoudre à des concessions majeures et à un changement radical de posture permettant qu'émerge une solution politique durable, facilitant la coexistence pacifique de l'Iran avec son environnement régional et permettant au peuple iranien de construire librement son avenir. La stabilité de la région passe aussi par la mise en œuvre du plan de paix pour Gaza qui a été présenté par les États-Unis d'Amérique et endossé par le Conseil de sécurité des Nations unies : accès humanitaire sans entrave, désarmement du Hamas, restauration d'un horizon politique fondé sur la solution à deux États.

Il n'y a pas de sortie de crise de court terme évidente à la conflagration régionale en cours, qui dure, d'une certaine manière, depuis le 7 octobre 2023, mais cela ne doit en aucun cas être un prétexte à l'inaction. La France ne pratique pas une diplomatie de l'attentisme et de la résignation. Au contraire, il est de notre responsabilité de travailler dès aujourd'hui à poser les jalons d'une solution politique durable, qui mette fin aux guerres dans lesquelles le Proche et le Moyen-Orient sont depuis trop longtemps plongés. C'est ce à quoi nous travaillons.

M. le président Bruno Fuchs. Nous en venons aux questions des représentants des groupes politiques qui, compte tenu du temps dont nous disposons, s'exprimeront exceptionnellement de manière groupée, avant que le ministre ne leur apporte ensuite ses réponses.

M. Michel Herbillon (DR). Depuis l'attaque massive lancée le 28 février dernier par les États-Unis et Israël contre la République islamique d'Iran, nous assistons à une mutation de ce conflit en une guerre régionale multifronts. Il s'agit, par son ampleur et sa dangerosité, du plus grand affrontement au Moyen-Orient depuis la guerre du Kippour en 1973. Face à cet embrasement, les buts de guerre de Washington demeurent incertains et nous ne pouvons que constater l'imprévisibilité des annonces du président Trump, ce qui perturbe la lecture diplomatique de ce conflit.

Vous étiez voilà quelques jours au Liban et en Israël. À cette occasion, vous avez plaidé pour que les autorités libanaises mettent pleinement en œuvre leurs décisions exigeant l'arrêt immédiat des opérations du Hezbollah et la remise de ses armes. Par ailleurs, vous avez appelé à l'ouverture de négociations à haut niveau entre les autorités libanaises et israéliennes. Si l'Exécutif libanais a marqué son ouverture à une telle démarche, l'annonce par Israël de sa volonté de s'emparer d'une zone de sécurité dans le Sud du Liban met-elle en péril, selon vous, un éventuel début de discussion ?

Enfin, concernant le détroit d'Ormuz, par lequel transite habituellement 20 % de la production mondiale d'hydrocarbures et dont le blocage menace gravement l'ensemble de l'économie mondiale, vous avez indiqué que la France travaillait à une mission internationale défensive pour établir la liberté de circulation. Or le Bahreïn a soumis à l'Organisation des Nations unies (ONU) un projet de résolution, qui serait soutenu par les États-Unis et des pays du Golfe, prônant le recours à la force pour protéger la navigation dans le détroit. Quelle est la position de la France à ce sujet ?

M. Jean-Louis Roumégas (EcoS). Le groupe Écologiste et social salue les efforts de la France pour favoriser le dialogue et une solution politique. Néanmoins, le positionnement français n'est pas clair. Mettre en avant le droit d'Israël à se défendre face aux agressions iraniennes alors même qu'Israël et les États-Unis ont déclenché la guerre pourrait prêter à ironie si la situation n'était pas aussi tragique. Cet affrontement entre régimes extrémistes – d'un côté la République islamique qui massacre son propre peuple, de l'autre un État génocidaire et belliqueux avec un allié d'extrême droite comme Donald Trump – a un coût.

Ce coût est d'abord humain. Les premières victimes d'une guerre, rappelons-le, sont toujours les civils : 3 000 morts en Iran, 1 000 au Liban – vous l'avez dit vous-même –, mais aussi vingt en Israël et trente-cinq dans les pays du Golfe. Cette asymétrie est éclipsée au nom de la défense de la liberté mais qui peut croire un seul instant que le but de cette guerre est de libérer le peuple iranien ? Ensuite, il y a un coût économique évident, avec la flambée des prix de l'énergie. Enfin, le coût environnemental est une catastrophe : les bombardements de sites pétroliers et gaziers auront des conséquences durables pour la région et pour le monde entier.

Monsieur le ministre, vos mots parlent de paix mais la France organise la guerre. Le Wall Street Journal l'a encore montré hier : la France et l'Europe, qui offrent leurs bases et leurs services de ravitaillement aux États-Unis, sont complices. Elles jouent un rôle direct dans le conflit avec l'Iran.

Cette guerre illégale n'est pas la nôtre. Vous l'avez dit, nous disposons d'un levier concret et pragmatique pour nous y opposer. Les déclarations ne suffisent pas. Nous devons suivre l'exemple de l'Espagne et refuser que les avions américains stationnent et se ravitaillent grâce à des bases françaises, allemandes, italiennes ou britanniques. La France et les pays européens vont-ils continuer à autoriser les avions américains à utiliser leurs bases, tout en prétendant être contre la guerre ?

Mme Maud Petit (Dem). Au mois de mai prochain, cela fera quatre longues années que Cécile Kohler et Jacques Paris n'ont pas foulé le sol français : quatre années qu'ils sont privés de leurs proches et de leur liberté. Partis pour un simple voyage touristique en Iran, nos deux compatriotes ont été arrêtés le 7 mai 2022 dans des circonstances qui ont immédiatement soulevé l'inquiétude. Ils ont été accusés d'espionnage et incarcérés dans la sinistre section 209 de la prison d'Evin, réputée pour la dureté de son régime carcéral.

Une étape importante a été franchie le 4 novembre dernier, avec leur sortie de prison. Cette libération demeure toutefois incomplète puisqu'ils sont toujours à l'ambassade de France à Téhéran, avec l'interdiction formelle de quitter le territoire iranien. S'ils ne sont plus incarcérés, ils ne sont donc pas libres pour autant. Quelles sont les informations les plus récentes dont vous disposez les concernant ? Avez-vous pu échanger avec eux ? Dans quel état d'esprit sont-ils ? Leur retour prochain sur le territoire français peut-il être envisagé ?

Ma dernière question concerne la capacité d'anticipation française face aux crises hybrides – la crise au Moyen-Orient mêle diplomatie, cyber, information et économie : de quels outils la France dispose-t-elle pour détecter les signaux faibles ?

M. Bertrand Bouyx (HOR). Depuis quelques semaines, l'intensification du conflit autour de l'Iran fait peser de fortes inquiétudes sur la stabilité du Golfe, en particulier sur la situation dans le détroit d'Ormuz. Ce détroit est un point de passage absolument stratégique pour les flux énergétiques mondiaux. Une part considérable du pétrole et du gaz qui alimentent l'économie mondiale y transitent chaque jour. Or les tensions dans la zone sont clairement montées d'un cran : menaces sur la navigation, incidents en mer, risque – qui n'est plus théorique – d'entrave, voire de blocage du passage.

Nous sommes inquiets des conséquences très concrètes que cela pourrait avoir chez nous. D'ores et déjà, les marchés réagissent, avec une pression à la hausse sur les prix de l'énergie. Si la situation devait encore s'aggraver, les coûts des carburants, les prix de l'énergie, et, plus largement, notre économie pourraient être affectés – nous en sommes déjà les témoins. Compte tenu des répercussions de cette nouvelle tension sur la sécurité énergétique, comment le gouvernement évalue-t-il le risque dans le détroit d'Ormuz ? Surtout, sommes-nous réellement prêts à faire face, en France et en Europe, aux conséquences d'une dégradation brutale de la situation dans cette zone stratégique ?

M. Jean-Paul Lecoq (GDR). La guerre au Moyen-Orient dure, depuis des semaines, depuis le 7 octobre, depuis bien avant cela. Pendant ce temps, des accords temporaires et fragiles sont trouvés, parfois forcés. En France, on entend : « Nous allons agir ». Pourtant, si votre objectif était réellement de reconstruire la paix, nous aurions sûrement des résultats. Qu'attendez-vous pour sanctionner chaque partie là où elle a violé le droit international ? Il y a chez vous deux poids, deux mesures. Qu'attendez-vous pour condamner les dirigeants qui ordonnent la mort de civils – israéliens, américains, iraniens –, comme vous l'avez fait pour les Russes ? Qu'attendez-vous pour apporter votre soutien indéfectible aux populations meurtries ?

La capture du président vénézuélien ordonnée par Donald Trump n'a donné lieu à aucune sanction à son encontre, alors qu'il a violé la souveraineté d'un État. Personne, y compris lui-même, sans doute, ne sait ce qu'il entend faire concernant l'Iran, demain ou dans l'heure qui suit. Par contre, nous savons déjà quelle sera la prochaine proie : Cuba. Il veut faire tomber des pions les uns après les autres. Pendant ce temps, vous ne dénoncez pas ; vous ne sanctionnez pas ; vous volez presque à son secours ; vous vous cachez derrière l'Europe pour ne pas assumer votre position.

Je le répète une énième fois : pourquoi la France est-elle membre du Conseil de sécurité des Nations unies, si ce n'est pour agir pour la paix ? Il y a quelques jours, vous réitériez votre soutien – vous venez encore de le faire –, au nom de la France, pour le mal nommé « plan de paix de Donald Trump pour Gaza ». Ce plan n'a pas vocation à faire émerger un État palestinien, comme notre engagement aux Nations unies en septembre dernier nous y oblige : il est bel et bien le prémice de son *Board of Peace*, du néocolonialisme à l'état pur. Il est vrai qu'un ancien premier ministre français considère que la colonisation n'est pas un crime...

M. Sébastien Chenu (RN). À l'heure où le Moyen-Orient s'embrase, ma question s'apparente à un appel, Je pense tout d'abord à la famille de l'adjudant-chef Frion. L'escalade du conflit aura, de façon mécanique, des conséquences pour les ménages et les entreprises

françaises, notamment en raison de la fermeture du détroit d'Ormuz, par lequel transitent environ 20 % du pétrole et du gaz mondiaux. Pourtant, il n'y a pas de fatalisme énergétique.

Quelle politique envisagez-vous pour contribuer à la baisse des taxes sur les carburants et à la sortie du mécanisme européen de fixation des prix de l'énergie, toutes deux nécessaires ? Bruno Le Maire avait autrefois qualifié le système européen d'« obsolète » mais cette question a disparu dans les limbes. Il revient à l'État de faire des efforts et non pas aux Français de se serrer la ceinture. Ce conflit ne doit pas profiter financièrement à l'État. Or, pour l'instant, c'est ce qui se passe : l'État français profite de cette guerre.

Même Ursula von der Leyen a appelé à baisser les taxes sur l'énergie ; c'est dire ! Certains pays montrent l'exemple : l'Italie a baissé les taxes sur le carburant de 25 centimes d'euro ; l'Autriche va réduire, de façon temporaire, les taxes sur l'essence et sur le diesel ; le Portugal a prolongé une mesure visant à réduire les taxes sur le carburant, permettant une économie de 1,8 centime par litre pour le gasoil et de 3,3 centimes par litre pour l'essence. Nous ne sommes donc pas condamnés à subir. Allez-vous agir pour baisser les taxes et faire en sorte que les ménages et les entreprises françaises ne subissent pas les conséquences économiques que nous redoutons ?

Mme Amélia Lakrafi (EPR). Le conflit auquel nous assistons depuis plusieurs semaines ne se contente plus de nous sidérer : il nous interroge profondément, parce que ses objectifs restent flous, que les justifications avancées ne sont pas pleinement convaincantes et que, de part et d'autre, nous voyons bien qu'il existe des logiques d'escalade qui ne disent pas leur nom. Dans ce contexte, certaines prises de position internationales, notamment américaines, ajoutent davantage de confusion que de clarté.

La France a fait le choix de ne pas s'engager dans cette guerre et c'est bien heureux. Je soutiens cette ligne. Toutefois, une question se pose : cette position est-elle encore audible et influente ? En effet, pendant que nous cherchons à tenir une ligne d'équilibre, la réalité s'impose. Au Liban, une fois encore, la population paye le prix fort. Plus largement, la région s'enfonce dans une dynamique de confrontation. Surtout – c'est un point que nous ne pouvons plus éluder –, alors que l'attention est focalisée sur ce conflit, une autre réalité progresse : en Cisjordanie, les violences augmentent et les attaques contre les civils palestiniens se multiplient ; des colons, armés par un ministre israélien, agissent dans un climat d'impunité préoccupante ; la ligne du gouvernement israélien s'est considérablement durcie, alors que le chef d'état-major a qualifié ces événements d'inacceptables. Nous ne pouvons pas défendre une position d'équilibre à l'international et rester silencieux sur ces dérives.

Monsieur le ministre, ma question est simple, mais elle est exigeante : la France a-t-elle encore les moyens de peser politiquement dans cette crise ou est-elle condamnée à accompagner les événements ? Comment peut-elle soutenir ses alliés sans être entraînée dans une logique de guerre ? Comment peut-elle faire entendre une parole claire face aux violations que nous observons sur le terrain, notamment en Cisjordanie ? Surtout, comment peut-elle empêcher que la perspective d'un État de Palestine – que nous appelons de nos vœux depuis des années – ne disparaisse définitivement derrière l'urgence militaire et sécuritaire ?

Mme Clémence Guetté (LFI-NFP). Depuis un mois, les peuples du Proche-Orient sont pris dans le cycle infernal d'une guerre déclenchée illégalement par Donald Trump et ses alliés. Le bilan est terrible : plus de 3 000 personnes sont mortes en Iran, plus d'un millier au Liban et on compte des dizaines d'autres victimes partout dans la région. Cette escalade

donne raison à l'alerte lancée par La France insoumise : laisser les impérialismes bafouer le droit international, c'est permettre à la loi du plus fort et au règne de la violence de triompher.

Depuis des mois, Donald Trump et Benjamin Netanyahu préparent la guerre généralisée. Le gouvernement états-unien kidnappe des présidents en exercice, affame le peuple cubain – bloqué par son armada –, bombarde et menace tous les pays qu'il convoite. Le gouvernement israélien commet un génocide sur les Gazaouis, colonise des territoires palestiniens, viole les accords de cessez-le-feu et, maintenant, envahit le Liban.

Et que fait la France par votre voix, celle du président Macron ? Elle laisse les avions états-unis se poser sur ses bases militaires. Elle accepte l'ordre de Trump d'augmenter sa contribution à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et soutient son plan de colonisation sur la Palestine. Elle évite d'appeler au cessez-le-feu quand elle s'adresse au monde. Elle condamne – à raison – la Russie, qui viole la souveraineté ukrainienne, mais reste muette face aux États-Unis et à Israël, qui s'en prennent aux Iraniens et aux Libanais.

Monsieur le ministre, les criminels de guerre ne sont pas plus ou moins coupables selon leur drapeau. Votre deux poids, deux mesures coûte cher aux Français. Le détroit d'Ormuz est bloqué et de nombreuses infrastructures énergétiques sont détruites. Résultat, les prix du gaz et des carburants explosent. Pourquoi n'avoir rien fait quand nous vous avons appelé à protéger les Français en bloquant les prix de l'essence, de l'énergie et, bientôt, des produits de première nécessité, qui vont augmenter aussi ? Pourquoi vous entêtez-vous avec une économie de guerre quand nous pouvons défendre une économie de la paix, pour enfin sortir des énergies fossiles et de la dépendance au pétrole ? L'Espagne, notre voisine, a condamné la guerre de M. Trump et gelé les loyers pour protéger ses habitants. Monsieur le ministre, allez-vous enfin agir clairement pour le respect du droit international partout et bloquer les prix pour protéger les Français ?

M. Pierre Pribetich (SOC). Mon intervention pourrait se résumer ainsi : l'attachement viscéral du groupe Socialistes et apparentés au respect du droit international, aujourd'hui gravement bafoué dans un conflit engagé, sans objectif clairement défini, sans information des Européens et en dehors de tout cadre multilatéral, sans cadre, sans boussole, où l'on apprend la suite par une succession de messages en lettres minuscules ou majuscules.

Monsieur le ministre, je souhaite vous interroger sur l'extension régionale du conflit, en particulier sur les impacts sur les États du Golfe : Émirats arabes unis, Qatar, Bahreïn et Arabie saoudite. Ils font face à une fragilisation de leur modèle de sécurité, qui repose sur un engagement diplomatique stable dans la région et sur une alliance forte avec les États-Unis. Ce pari semble perdant. La protection américaine n'est en effet pas au niveau espéré. L'influence d'Israël sur les États-Unis heurte directement leurs intérêts vitaux, lesquels résident, entre autres, dans la stabilité de l'Iran. De plus, la guerre s'installant, le détroit d'Ormuz se transforme en une arme de guerre et devient l'épicentre de celle-ci : les pays du Golfe en pâtiront directement.

Anticipez-vous une implication directe ou indirecte des forces armées des pays du Golfe dans le conflit ? Devons-nous envisager une remilitarisation des États du Golfe ? Enfin, dans ce cas de figure, quelle est la stratégie européenne ?

Je vous interrogerai également sur quelques éléments de terminologie. Comment la France qualifie-t-elle l'opération lancée par les États-Unis et Israël ? Comment qualifie-t-elle les opérations lancées par Israël au Liban ? Comment la France agit-elle pour ne pas se laisser

entraîner, malgré elle, par ses partenaires historiques, qui, *via* leurs dirigeants actuels, contredisent toutes nos valeurs communes ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre. Monsieur Herbillon, si nous exhortons les autorités israéliennes à s'abstenir de lancer l'opération terrestre qu'elles évoquent, alors que leurs forces sont déjà présentes dans une bande de quelques kilomètres au Nord de la frontière et à l'intérieur du territoire libanais, c'est précisément parce que nous voyons, pour Israël comme pour le Liban, une opportunité historique à saisir, les autorités libanaises ayant exprimé leur disposition à engager un dialogue au niveau gouvernemental.

Il faut bien garder à l'esprit que des discussions avaient eu lieu, malgré la fragilité de la situation, et que l'on s'apprêtait à accueillir une conférence sur le renforcement des forces armées libanaises. Le Parlement libanais était saisi de la dernière loi bancaire permettant de faire aboutir les réformes qui allaient ouvrir un financement international. En outre, les choses avançaient sur le désarmement du Hezbollah. Dans la relation avec la Syrie et Israël, les deux voisins du Liban, on constatait là aussi des progrès, puisque la première discussion en quarante ans entre des représentants officiels d'Israël et du Liban s'était tenue à un niveau infra-gouvernemental. Pour saisir cette opportunité inédite, il faut que le gouvernement libanais confirme son intention d'aller jusqu'au bout du désarmement du Hezbollah et que les autorités israéliennes s'abstiennent de toute incursion terrestre et de toute frappe contre les infrastructures civiles et les zones densément peuplées, en particulier à Beyrouth.

Vous m'avez interrogé sur la résolution, proposée par Bahreïn, en cours de discussion au Conseil de sécurité des Nations unies. Voyons ce qu'il adviendra des négociations qui se poursuivent. Il n'est pas évident que la proposition d'activation du chapitre VII de la Charte des Nations unies, avancée par Bahreïn, recueille l'adhésion d'un nombre suffisant de pays. Certains États membres du Conseil de sécurité, y compris permanents, pourraient exprimer des réserves voire des oppositions. Les jours qui viennent nous le diront.

Monsieur Roumégas, quand nous mettons en avant le droit d'Israël à se défendre, ce n'est pas contre l'Iran, puisque ce sont Israël et les États-Unis qui ont attaqué l'Iran en premier, c'est contre les attaques du Hezbollah. Et, je vous le dis, ne pas reconnaître que, au Liban, c'est le Hezbollah qui a déclenché le feu le premier contre Israël, c'est méconnaître l'analyse qu'en font les Libanais eux-mêmes, y compris les membres de la communauté chiite. Certes, tout le monde est conscient que le cessez-le-feu était fragile et qu'Israël l'avait violé, mais des attaques coordonnées du Hezbollah et de l'Iran ont été lancées contre Israël. C'est ainsi que la situation est perçue au Liban, où une grande partie du peuple souhaite maintenant tourner la page et considère qu'après plus de quarante ans, l'État doit désormais disposer du monopole des armes.

Vous parlez de complicité s'agissant de la France : des avions militaires de soutien ont été accueillis sur des bases françaises mais ce ne sont pas des avions de combat. Ils n'ont en aucun cas vocation à intervenir dans les opérations militaires en Iran. Une telle autorisation ne vaut en aucun cas participation de la France à ce conflit.

Madame Petit, vous m'avez interrogé sur le sort de nos deux compatriotes, Cécile Kohler et Jacques Paris, qui ont quitté, le 4 novembre, leur lieu de détention pour gagner l'ambassade de France où ils sont en sécurité. Je leur ai parlé il y a quelques jours, dix jours après le début de la guerre : comme à chaque étape depuis leur sortie de prison, je les ai trouvés admirables de courage et de résilience – ce n'est pas toujours le cas de nos

compatriotes lorsqu'ils rentrent de captivité. Je tiens une nouvelle fois à rendre hommage aux équipes de l'ambassade, présentes à leurs côtés pour assurer leur sécurité dans un contexte extrêmement dégradé. Quel délai pour leur retour ? Il n'y en a pas, il doit être immédiat. Nous poursuivons avec nos interlocuteurs iraniens le dialogue, dans lequel nous faisons valoir un argument très simple : il n'y a aucune raison légitime de les empêcher de rentrer en France.

Vous m'avez ensuite interrogé sur l'anticipation. Cette escalade est dangereuse, incontrôlée et significative, mais, au fond, elle ne fait que confirmer ce que nous savions déjà : le défi géopolitique majeur des années – et sans doute des décennies qui viennent –, c'est la rivalité croissante entre les États-Unis et la Chine. Cette rivalité va donner lieu à un certain nombre de manifestations de conflictualité, lesquelles auront des conséquences sur nous si nous ne sommes pas capables de bâtir à l'échelle européenne une forme d'indépendance. Nous ne parviendrons pas à empêcher toutes les guerres que les uns et les autres voudront déclencher mais nous devons nous protéger – nous-mêmes, nos intérêts, nos partenaires, nos amis et les pays qui n'ont pas la force de l'Europe – contre les conséquences de ces guerres.

Ce que nous avons vu au Venezuela et ce qui se déroule actuellement au Moyen-Orient et au Proche-Orient sont la traduction, même indirecte, de cette rivalité croissante. Voilà pourquoi j'ai dit tout à l'heure, lors des questions au gouvernement, qu'il me semblait que la France avait montré l'exemple. Nous ne mettons pas les pieds dans cette guerre qui n'est pas la nôtre mais nous déployons nos capacités pour protéger les nôtres ainsi que nos partenaires, ceux qui comptent sur nous et sur les accords de défense qui nous lient, à l'image de certains pays du Golfe.

Que pouvons-nous faire de mieux et de plus ? Cela me semble évident et cela affleure dans toutes vos remarques, que je reprends à mon compte : nous devons réduire davantage nos dépendances, énergétiques et technologiques, pour ne pas subir les conséquences de ces conflits qui, loin de diminuer, vont se multiplier à l'avenir. Défaisons-nous de toute dépendance aux énergies fossiles afin de nous protéger des conséquences des crises au Proche-Orient et au Moyen-Orient, tout en gardant à l'esprit qu'il ne s'agit pas de la seule dépendance dont nous devons nous libérer.

Monsieur Bouyx, nous devons tout faire pour éviter une dégradation de la situation. Même si nous assistons à une dangereuse escalade, il y a une forme de maîtrise des deux côtés : cela pourrait être beaucoup plus grave. Nous passons le message de la retenue, tant les conséquences sont désastreuses sur le pouvoir d'achat de nos compatriotes, sur l'approvisionnement de certaines filières, pas uniquement l'agriculture, qui dépend des engrais, lesquels sont bloqués par les événements et le conflit dans la région – d'autres secteurs sont affectés, pour d'autres raisons. Si nous voulons éviter qu'une catastrophe économique s'ajoute à la catastrophe sécuritaire, il faut inciter toutes les parties à la désescalade. Chacun ressent que, même si ce conflit n'est pas le nôtre, nous en subissons tout de même les conséquences : il faut donc nous libérer de certaines dépendances. Si nous pouvons faire certaines choses à l'échelle nationale, c'est de toute évidence à celle de l'Union européenne que nous pourrions construire notre autonomie ainsi que des boucliers contre les grands désordres du monde, qui ne vont pas aller en s'atténuant. Le meilleur service que nous puissions rendre à un monde dans lequel le conflit s'accroît entre deux superpuissances est d'ouvrir une troisième voie : seule l'Europe peut le faire à ce jour parce qu'elle est la coalition de nations la plus avancée et la plus puissante du reste du monde, si je puis dire.

Monsieur Lecoq, peut-être aurais-je dû le signifier plus clairement mais le plan Trump a été avalisé par une résolution du Conseil de sécurité : la résolution 2803. Si vous n'êtes pas d'accord avec ce texte, vous devez dire que la France aurait dû s'opposer à son adoption. Nous ne l'avons pas fait parce que toutes nos revendications s'agissant de la Palestine se retrouvent dans la résolution 2803. Je ne dis pas que, si nous en avions été les rédacteurs, nous l'aurions écrite de la même façon mais toutes nos préoccupations y sont inscrites. Si nous décidons que ce cadre est le bon, le mieux à faire est de marteler que la mise en œuvre de cette résolution est notre boussole.

Sur Cuba, nous ne sommes pas tout à fait alignés sur les États-Unis, c'est le moins que l'on puisse dire. Nous nous sommes opposés chaque année, de manière systématique, à l'embargo. En outre, nous avons dépêché de l'aide humanitaire quand Cuba a été frappée par des catastrophes naturelles et nous avons ouvert des lignes de crédit pour que les exportations puissent reprendre. Actuellement, nous demandons que le peuple cubain puisse accéder à l'énergie et aux médicaments : je l'ai dit au secrétaire d'État américain il y a quelques jours. Dans le même temps, nous avons appelé les autorités cubaines, notamment lors de mes échanges avec mon homologue, à procéder à l'ouverture démocratique et économique qu'elles ont promise et à respecter les engagements internationaux qu'elles ont pris devant nous.

Sébastien Chenu a donc soutenu Ursula von der Leyen ! Les conséquences pour les ménages et les entreprises, monsieur Chenu, sont considérables. J'ai entendu certaines voix s'élever, y compris en France, pour dire que ce conflit n'était certes pas conforme au droit international mais que ce n'était peut-être pas si mal que les États-Unis et Israël frappent l'Iran ; quatre semaines plus tard, le jugement a peut-être évolué sur ce point. Ensuite, tout cela a des conséquences majeures sur les Françaises et les Français, leur pouvoir d'achat et, peut-être pour certains, leur emploi. Je ne veux pas refaire la démonstration du premier ministre et du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, mais j'en ai retiré l'enseignement selon lequel il n'y avait pas de choc énergétique dont les finances publiques sortaient gagnantes. Il n'y a donc pas de cagnotte, contrairement à ce que l'on pourrait penser.

Madame Lakrafi, j'ai exprimé à Jérusalem, il y a deux jours, nos préoccupations les plus fortes vis-à-vis de la politique qui est menée en Cisjordanie. Mon interlocuteur israélien m'a assuré que des mesures de fermeté seraient prises à l'encontre des centaines de jeunes qui semaient la terreur en Cisjordanie en s'attaquant à des Palestiniens pour les intimider et les chasser de leur terre. Cela ne résoudra pas tout le problème, puisque nous avons un certain nombre de désaccords assez profonds avec le gouvernement israélien actuel sur la politique de colonisation ; nous continuerons de les exprimer.

Le ministre israélien Bezael Smotrich a laissé entendre, aujourd'hui, que la frontière Sud du Liban serait désormais – ou devrait être à l'issue de ce conflit – le fleuve Litani. Nous condamnons ces propos avec la plus grande fermeté : ils contreviennent à tous les grands principes sur le fondement desquels on a tenté, sans tout à fait réussir, de résoudre le problème de la sécurité et de la stabilité au Liban. L'intégrité des frontières de ce pays ainsi que sa souveraineté devront être respectées à l'issue de cette nouvelle crise ; en outre, le Liban devra pouvoir s'appuyer sur un État fort disposant du monopole de la force légitime.

Nous n'abandonnons en aucun cas notre objectif, exposé dans la Déclaration de New York sur le règlement pacifique de la question de Palestine et répété dans la

résolution 2803, à savoir la solution à deux États reconnus et respectés dans leur droit, vivant côte à côte en paix et en sécurité. Pour cela, nous continuerons de nous mobiliser.

Madame Guetté, il est normal que nous ayons des désaccords sur la politique étrangère mais veillons à ne pas faire à la France le procès du « deux poids, deux mesures ». Honnêtement, elle est sans doute le seul des cinq membres permanents du Conseil de sécurité à rester à peu près fidèle à son esprit originel – à privilège exorbitant, responsabilité exorbitante. Quel autre pays du monde s'est tenu aux côtés des Kurdes syriens du général Mazloum Abdi afin qu'un accord puisse être trouvé avec les autorités de Damas dans la dernière ligne droite ? Quel est le seul pays du monde qui se tient aujourd'hui aux côtés du Liban ? Quelle est la seule autorité gouvernementale à s'être déplacée à Beyrouth depuis le début de cette guerre ? Nous avons aussi des désaccords s'agissant de la Palestine, mais quel est le seul pays occidental à avoir choisi comme partenaire l'Arabie saoudite pour rassembler la communauté internationale autour d'un texte qui réaffirme les grands principes auxquels nous croyons ?

Vous dites que nous pratiquons le « deux poids, deux mesures » mais, dans vos interventions concernant Gaza, vous n'évoquez jamais le 7 octobre, les 1 200 victimes, dont cinquante Français. Quant à l'Iran, vous faites régulièrement abstraction des dizaines de milliers de civils morts en raison de la répression sanglante du régime iranien.

Mme Clémence Guetté (LFI-NFP). Pourquoi employez-vous ce ton lorsqu'il s'agit de me répondre ? Et pourquoi mentez-vous ?

Vous répondez factuellement à tous les orateurs et utilisez un ton méprisant à mon égard ; cela n'est pas acceptable !

M. Jean-Noël Barrot, ministre. Je ne crois pas vous avoir entendu citer les révoltes pacifiques dans votre question.

Nous pouvons débattre et exprimer nos désaccords mais n'affaiblissons pas l'image de la France. Certes, elle peut toujours faire mieux mais elle est sans doute le plus exemplaire des membres permanents du Conseil de sécurité, en tentant de faire honneur à la mission qui lui a été confiée par la communauté internationale il y a cinquante ans.

Enfin, monsieur Pribetich a évoqué les conséquences de la situation sur les États du Golfe : dans les messages que nous leur adressons, nous les dissuadons d'entrer dans le conflit.

Quant à la sécurité, on imagine que les pays du Golfe se poseront à nouveau la question de leurs partenariats de sécurité. À cet égard, la France et l'Europe ont une opportunité : parce que nous avons déployé nos capacités militaires là où ces pays en avaient besoin, nous sommes perçus, au cœur de cette crise, comme les partenaires les plus fiables et les plus réactifs.

C'est en disant non que la France ne se laisse pas entraîner. Si nous voulons durablement ne pas être entraînés dans des conflits que nous n'aurions pas choisis, déclenchés par des superpuissances dans des buts imprécisément définis et en dehors du droit international, nous devons accélérer le renforcement de l'autonomie stratégique et de l'indépendance de la France et de l'Europe. Sinon, nous le voyons bien, nous serons rattrapés.

M. Pierre Pribetich (SOC). Le président de la République a rappelé notre position particulière concernant le détroit d'Ormuz.

M. Jean-Noël Barrot, ministre. Depuis deux ans, l'Union européenne mène en mer Rouge l'opération militaire *Aspides* : forte de trois frégates, elle a permis de sécuriser le passage d'environ 600 navires, tankers et porte-conteneurs. Cette zone n'est pas en guerre mais elle subit la menace permanente d'un groupe terroriste : les houthistes.

Dans la même idée, nous participons à la conception d'une mission internationale à vocation strictement défensive. Une fois les hostilités terminées, elle permettra de sécuriser la zone. Ne nous y trompons pas, ce n'est pas parce qu'un cessez-le-feu aura été décrété – en minuscules ou en majuscules –, que le trafic maritime reprendra : compte tenu du niveau de risque qui subsistera, sans une telle mission, à la fois diplomatique et militaire, il sera difficile de rétablir la fluidité du trafic dans ce détroit.

Enfin, cette mission devra se déployer après avoir « déconflicté » – pour reprendre le jargon militaire – avec les États souverains sur le détroit d'Ormuz, c'est-à-dire Oman et l'Iran.

M. le président Bruno Fuchs. Je vous remercie d'avoir répondu de façon aussi précise et exhaustive que possible à l'ensemble des interrogations, malgré notre format contraint.

La séance est levée à 17 h 25.

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Pieyre-Alexandre Anglade, Mme Élisabeth Borne, M. Bertrand Bouyx, M. Sébastien Chenu, M. Alain David, Mme Alix Fruchon, M. Bruno Fuchs, Mme Pascale Got, Mme Clémence Guetté, M. Michel Guiniot, M. Michel Herbillon, Mme Amélia Lakrafi, Mme Constance Le Grip, M. Jean-Paul Lecoq, Mme Nathalie Oziol, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, M. Pierre Pribetich, M. Jean-Louis Roumégas

Excusés. - Mme Nadège Abomangoli, M. Pierre Cordier, Mme Christelle D'Intorni, Mme Sandra Delannoy, M. Olivier Faure, M. Marc Fesneau, M. Perceval Gaillard, Mme Marine Hamelet, Mme Brigitte Klinkert, Mme Marine Le Pen, M. Christophe Naegelen, M. Davy Rimane, Mme Michèle Tabarot, Mme Liliana Tanguy, M. Lionel Vuibert, M. Laurent Wauquiez, M. Christopher Weissberg, Mme Estelle Youssouffa

Assistait également à la réunion. - M. Romain Daubié